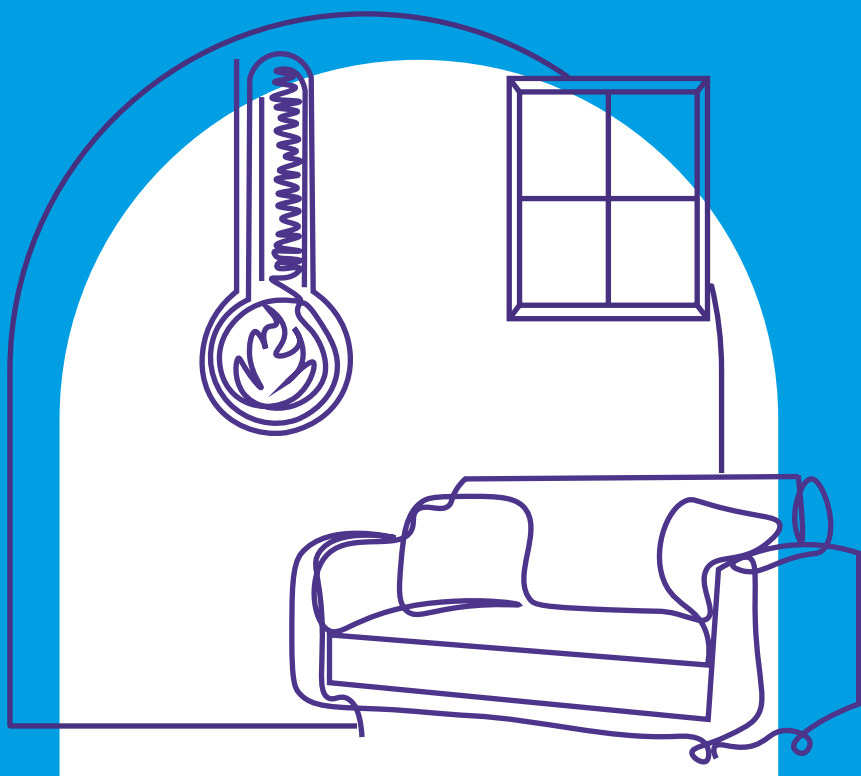




FICHE PRATIQUE

Maintenir une température adaptée dans votre logement



Quelle est la température idéale pour votre logement ?

Vous trouverez dans cette fiche pratique les principales informations à connaître sur la température à adopter dans votre logement et le fonctionnement du chauffage.

Pour votre bien-être, il est préférable de privilégier une température de **19°C pour votre pièce à vivre**.

Une température adaptée dans votre logement a des conséquences bénéfiques sur **votre confort de vie, votre budget et votre bilan environnemental**. Une exposition trop importante au froid ou à la chaleur peut notamment perturber votre sommeil.

Dans cette optique et conformément à l'article R*241-26 du Code de l'énergie dans tous les locaux à usage d'habitation, Elogie-Siemp fournit une température maximale de **19°C dans tous les logements équipés d'un chauffage collectif**.

Pour les logements équipés d'un **chauffage individuel, le réglage de la température reste à votre initiative**.

Comment se passe la remise en chauffe des radiateurs ?

Chaque année, la remise en route du chauffage collectif est décidée en tenant compte de **votre confort et de la nécessité de limiter vos consommations d'énergie**, afin de maîtriser vos charges.

La mise en service des installations prend généralement deux à trois jours.

En raison de l'inertie des bâtiments, la chaleur peut ensuite mettre un peu plus de temps à être ressentie dans votre logement.

C'est également au moment de cette remise en route que d'éventuels problèmes techniques peuvent être détectés. Ceux-ci peuvent parfois nécessiter des réparations et retarder la montée en température.

Les chaudières collectives adaptent leur puissance en fonction de la température extérieure. En cas de redoux, il est donc normal que les radiateurs ou plancher chauffants de votre logement soient tièdes, voire froids.

Si votre logement est équipé d'un **chauffage individuel**, vous pouvez le **rallumer à tout moment selon vos besoins**.

Si vous constatez une température anormalement basse ou élevée (largement inférieure ou supérieure à 19°C), vous pouvez le signaler à votre gardien, qui procédera à une vérification avec les équipements adaptés.

Conseils pour bien vivre chez soi



- Vérifiez que les robinets des radiateurs sont ouverts et qu'aucun meuble ou objet ne les recouvre, afin de permettre la diffusion de la chaleur.
- Pensez à bien fermer les fenêtres quand vos radiateurs sont en marche pour ne pas perdre de la chaleur.
- Aérez votre logement et veillez à bien couper vos radiateurs. Une pièce aérée permet le renouvellement de l'air et évite la prolifération des microbes et de la moisissure.
- Nettoyez régulièrement vos aérations et ventilations et ne les obstruez pas afin de maintenir la qualité de votre air lorsque toutes vos fenêtres sont fermées.
- Ouvrez vos rideaux pour faire rentrer la chaleur du soleil et ainsi augmenter la température de votre logement de façon naturelle.

Un petit pull vaut mieux qu'une grosse facture !

Pour limiter votre facture et réduire votre impact environnemental, il est conseillé de respecter cette température.

Chaque degré en moins permet environ 7 % d'économies et réduit d'autant les émissions de gaz à effet de serre.



Vos contacts

- **Votre gardien ou votre gardienne,**
dont le numéro de téléphone se trouve
dans le hall de votre immeuble.
- **Le Service Relations Locataires**
au **01 40 47 55 55**
du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

**Votre Espace
locataire**



extranet.elogie-siemp.paris

